COURRIER VENDEEN du 12 juin 2025

SAINT-RÉVÉREND

SYNDICAT MIXTE DES MARAIS DE LA VIE, DU LIGNERON ET DU JAUNAY

Ce plan d'eau « effacé » pour redevenir le cours qu'il était autrefois

À une époque où la problématique de l'eau est devenue un véritable enjeu environnemental, il peut sembler surprenant d'entendre un organisme comme le Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay (SMMVLJ) parler **« d'effacement de plan d'eau »**. Pourtant, c'est bel et bien la finalité des travaux qui viennent d'avoir lieu à la Lucière, à Saint-Révérend (non loin du moulin des Gourmands). *Des travaux qui vont, bien évidemment, dans le sens de la préservation de la biodiversité.*

Ludovic Priou explique, photos à l'appui, les travaux effectués sur site. Franck FISCHBACH

Le plan d'eau de la Lucière n'existe plus. SMMVLJ

Rendre au terrain sa forme d'origine

« Tout d'abord, il faut bien comprendre que nous ne parlons pas ici de faire disparaître un plan d'eau, mais de redonner au terrain sa configuration d'origine. L'ancien propriétaire a fabriqué une digue pour retenir l'eau et former un plan d'eau, dans les années 70. Mais auparavant, c'était un cours d'eau qui traversait ce champ », résume Ludovic Priou, technicien Rivières et Marais pour le SMMVLJ.

Alors, il aura fallu négocier avec le propriétaire, avec de premières discussions entamées en 2013. Car si c'est bien le syndicat mixte qui intervient, le propriétaire reste le maître des lieux. Après avoir obtenu l'accord du fils du propriétaire, le syndicat mixte a pu engager les travaux de 2021 à 2022 : enlever la digue, reboucher le plan d'eau, redessiner le cours d'eau dans son emprise initiale (320 mètres linéaires de cours d'eau), et replanter de la végétation endémique.

Contrainte supplémentaire : la disponibilité des entreprises, les cycles de la météo et de la végétation… **« Ne nous ont laissé qu'une fenêtre de deux à trois mois pour travailler, pendant l'été, »** ajoute Ludovic Priou. Mais le résultat s'avère payant : aujourd'hui, la nature a repris ses droits dans cette prairie traversée par le petit cours d'eau.

Le maire, Lucien Prince, constate quant à lui que, **« depuis que la digue n'est plus là, on a moins de soucis d'engorgement voire d'inondations lors des épisodes de fortes pluies »**.

Ludovic Priou insiste sur le fait que ces travaux **« ont permis de restaurer la continuité écologique piscicole et sédimentaire, les zones humides en favorisant le rétablissement d'un fond de vallée permettant d'améliorer la biodiversité, l'autoépuration naturelle et la capacité à réguler les à-coups hydrauliques (environ 4 000 m²), et le débit et la qualité de l'eau »**.

Faire participer les propriétaires ?

Les travaux, ici à hauteur de 104 415 €, sont quant à eux financés à 80 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans le cadre du Plan France Relance, et à 20 % par la collectivité. Ce qui fait d'ailleurs tiquer Lucien Prince, maire de la commune, qui estime que **« ce serait plus logique de demander une petite participation, par exemple de 10 %, aux propriétaires. Car là, ils ne payent rien, les collectivités financent des coûts importants, mais une fois que les travaux sont terminés, les propriétaires font ce qu'ils veulent de leur terrain, et rien ne dit qu'ils vont les entretenir »**.

Avec dans l'objectif quatre plans d'eau sur quatre ans, le SMMVLJ ajoute que d'autres chantiers similaires sont prévus du côté de Saint-Christophe-du-Ligneron et Saint-Étienne-du-Bois.

Un inventaire des plans d'eau, actuellement mené par le Syndicat mixte, démontre que le bassin-versant compte plus de 1 500 plans d'eau (le terme désigne des sites qui ont une surface en eau de plus de 1 000 m2). Les trois quarts sont des plans d'eau d'agrément ou de loisirs. **« Bon nombre sont positionnés sur des cours d'eau, ce qui provoque de nombreux *désordres en termes de biodiversité, d'hydrologie et de qualité de l'eau. L'impact de la multitude de plans d'eau sur un territoire n'est pas neutre et engendre des problèmes sur la ressource en eau »***, ajoute le Syndicat mixte.

Le chemin pour sensibiliser est encore long : en juin et juillet 2024, la Cle (commission locale de l'eau) a lancé une enquête citoyenne sur l'eau auprès des habitants des 37 communes du bassin-versant. 323 personnes ont participé à cette enquête.

● **Franck FISCHBACH**

La digue a été enlevée, le plan d'eau rebouché… SMMVLJ

Puis, le cours d'eau a été redessiné. SMMVLJ

Aujourd'hui, le terrain a retrouvé son cours d'eau d'origine. SMMVLJ